

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE DARDAGNY DU 23 FÉVRIER 2017 À 20h15

PROCES-VERBAL No 341

Présents	Mmes Laure BOVY, Sophie DUGERDIL, Émilienne HUTIN ZUMBACH, Marie-Pierre JAQUIER, présidente, Marianne LEUPPI-COLLET, Marie-Thérèse PYTHOUD, Murielle RAMU et Alix RIVOIRE, MM. Benjamin JOLISSAINT, David MONNARD, José PEDROSA, François POTTU et Pierre VUISSOZ.
Excusés	MM. Philippe VASEY et José GUERREIRO
Assistent à la séance	M. Pierre DUCHENE, Maire, Mme Anne ZOLLER et M. Stéphane CARRARA, adjoints, M. Roger WYSS, secrétaire, M. Gérard-Philippe RIEDI, procès-verbaliste

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du 26 janvier 2017
2. Communications du bureau du Conseil municipal
3. Communications et propositions de la Mairie
4. Rapport de la commission « petite enfance – scolaire – jeunesse – sport » du mercredi 18 janvier 2017
5. Rapport de la commission « accueil » du 6 février 2017
6. Point de situation sur les dossiers en cours
7. Propositions individuelles

Mme Jaquier, présidente, ouvre la séance. Elle excuse M. Vasey et M. Guerreiro.

Mme Jaquier annonce les décès de Mme Odette Bocquet et M. André Kolly, deux grandes figures de la commune. Au nom du Conseil municipal, elle adresse de sincères condoléances à leurs familles.

1. Approbation du procès-verbal du 26 janvier 2017

Mme Hutin estime qu'il faudrait préciser dans l'intervention de **M. Carrara**, en page 1754, que M. Pierre-Yves Zumbach parlait du « terrain **stabilisé** ». Par ailleurs, « l'exécutif a pris en compte les remarques de la **commission « aménagement »** » et non celles du Conseil municipal. De même, en page 1755, il faut mettre « suite aux remarques de **la commission « aménagement »** » et non « suite aux remarques des conseillers municipaux ».

Le procès-verbal, ainsi corrigé, est approuvé à l'unanimité.

2. Communications du bureau du Conseil municipal

- **Mme Jaquier** rappelle que l'inauguration de l'EMS aura lieu le 3 mars 2017 et la journée portes ouvertes à la population le lendemain.
- L'exposition d'Albertine, le « Grand Défilé », aura lieu au Forum Meyrin du 4 mars au 23 mai 2017.

Mme Bovy indique qu'il s'agit d'une exposition en partie sponsorisée par la commune. Dans ce cadre, Albertine a fait réaliser, par la HEAD, des robes sur lesquelles elle a peint. Un défilé aura également lieu avec ces mêmes robes le 23 mai 2017.

3. Communications et propositions de la Mairie

- **M. Duchêne** annonce le décès de M. Francis Lachenal, l'ingénieur réseau de la commune depuis de nombreuses années.
- Une benne sera installée au cimetière pour permettre le tri du plastique et des végétaux.
- Le Château de Dardagny a été choisi pour les journées du patrimoine les 9 et 10 septembre 2017. Deux visites seront organisées le matin et l'après-midi par M. Salomon. Les conseillers municipaux intéressés sont bienvenus pour guider les gens à cette occasion.
- Les travaux pour le 3^e tronçon de la route de Challex (à la hauteur des immeubles Naef au début de la nouvelle route de Challex) commenceront à partir d'avril 2017 pour une durée de huit mois. Des feux provisoires seront installés pour réguler la circulation qui sera limitée à une voie.
- L'ACG a accepté hier, lors de son assemblée, de verser 200'000 F pour que « la saga des géants » de la compagnie de théâtre de rue Royal de Luxe vienne à Genève du 29 septembre au 1^{er} octobre 2017. À cette occasion, deux de leurs marionnettes de près de 10 mètres de haut viendront à Genève.
- Il n'y a aucune nouveauté concernant l'auberge de Dardagny.
- Une présentation sur la LAC a été transmise aux conseillers municipaux. **M. Duchêne** rappelle que, une fois que le Conseil municipal a voté une délibération et que celle-ci est en force, c'est l'exécutif qui s'en occupe. Quant aux décisions et aux arrêtés, ils ne viennent pas au Conseil municipal. Ils sont directement envoyés à l'exécutif afin qu'il puisse procéder à l'exécution des décisions votées.
- **Mme Zoller** signale que l'exécutif a reçu les pétitionnaires pour le jardin d'enfants afin de leur expliquer qu'il ne sera pas possible d'ouvrir Zébulon en 2017. En effet, sur 81 courriers envoyés, il y a eu 23 réponses, dont 14 sont valables, ce qui ne permettrait pas de couvrir le budget de Zébulon.
- Concernant la crèche, il y a une trentaine d'inscriptions et les dossiers sont en train d'être étudiés. Toutes les places devraient être occupées d'ici la rentrée.
- Le délai pour postuler à un emploi à la crèche est arrivé à échéance hier et environ 200 dossiers de candidature ont été reçus. Afin d'être objectif, il a été décidé de les reprendre dans un tableau Excel avec des critères de pondération, de sorte à pouvoir ensuite justifier aux Conseils municipaux et aux Mairies les choix effectués.
- La commission scolaire se réunira le 14 mars 2017 et la commission communication le 15 mars 2017.
- Le IAM Challenge aura lieu le 29 avril 2017.
- **M. Carrara** fait savoir que la Mairie a reçu l'entreprise Piasio puisque la commune a obtenu l'autorisation d'installer des potelets sur la route du Mandement.
- La cabine téléphonique située auprès tea-room de Dardagny a été enlevée.
- **M. Carrara** a fait une tournée des collecteurs avec MM. Serge Béchaz et notre cantonnier, Didier Ramu. Il devrait y avoir quelques frais de réparation.
- Au cas où les conseillers municipaux seraient interpellés à ce sujet, M. Didier Ramu a dû enlever un gros buisson au cimetière de Dardagny pour dégager l'accès.

4. Rapport de la commission « petite enfance – scolaire – jeunesse - sport » du mercredi 18 janvier 2017

Mme Rivoire signale que M. Monnard est mentionné à la fois présent et excusé. En réalité, il était excusé.

Mme Zoller note qu'il est indiqué dans les divers que l'assemblée générale de l'Accueil Familial de Jour aurait lieu le 22 mai 2017. Entre-temps, il a été décidé de l'avancer et elle aura donc lieu le 15 mai 2017 au Château de Dardagny.

Le rapport de la commission « petite enfance - scolaire – jeunesse - sport » du mercredi 18 janvier 2017 est approuvé à l'unanimité.

5. Rapport de la commission « accueil » du 6 février 2017

Mme Hutin signale que l'Hospice général a été d'accord d'augmenter de Fr. 100,- la prise en charge du loyer. La propriétaire du logement a pour sa part accepté de baisser le loyer de Fr. 100,-. Il reste donc un solde mensuel de Fr. 100,- à trouver parmi les donateurs qui vont être approchés. Quant au camp auquel doit participer Rodi, il faut savoir que le coût pour sa participation est bien pris en charge par l'Hospice général.

Mme Hutin rappelle qu'un apéritif dînatoire aura lieu, le lundi 27 mars 2017 dès 19h00, au foyer de la salle polyvalente pour toutes les personnes qui s'activent autour de cette famille.

Pour les membres de la commission « accueil », une rencontre avec la Paroisse aura lieu le 13 mars 2017 à 20h00 au carnotzet. Il s'agit de voir quelles synergies sont possibles par rapport à la famille qu'ils accueillent.

Mme Ramu demande si les conseillers municipaux peuvent confectionner quelque chose pour cet apéritif dînatoire même s'ils ne font pas partie de la commission « accueil ». **Mme Hutin** répond que c'est accepté avec grand plaisir.

Le rapport de la commission « accueil » du 6 février 2017 est approuvé à l'unanimité

6. Point de situation sur les dossiers en cours

[néant]

7. Propositions individuelles

- **Mme Bovy** indique que le choix d'un nouvel imprimeur a été accepté par M. le Maire. Il est donc possible que le journal ne paraisse pas le 28 mars, mais seulement le 4 avril 2017.
- **Mme Bovy** indique que la promenade à Berne qui a été proposée aux commissaires pourrait avoir lieu le 8 mars 2018, étant donné qu'il n'y a plus de places pour assister aux débats parlementaires en 2017. À cette occasion, les conseillers municipaux seraient invités par deux conseillers aux États, représentants du canton de Genève, Mme Liliane Maury Pasquier et M. Robert Cramer. **Mme Bovy** précise qu'il est possible d'assister aux débats du Conseil des États et du Conseil national, mais il faut savoir que le Conseil des États siège le matin à partir de 8h15 jusqu'à ce qu'il ait fini ses travaux. Quant au Conseil national, il siège le matin et l'après-midi avec un horaire plus précis. Pour pouvoir assister aux débats des deux chambres, il faudrait donc commencer par le Conseil des États. Étant donné les mesures de sécurité pour entrer le palais fédéral, il faudrait y être au moins 45 minutes avant le début des débats. Pour ceux qui voudraient assister à la fois au Conseil des États et au Conseil national, **Mme Zoller** et **Mme Bovy** proposent de partir à Berne déjà la veille. Il serait également possible de n'assister qu'à la séance du Conseil national et, le cas échéant, de ne pas dormir à Berne. Pour ces personnes, le rendez-vous serait fixé vers 10h00 au palais fédéral.

Mme Bovy indique que les conseillers municipaux ont jusqu'à la prochaine séance du Conseil municipal pour décider s'ils souhaitent aller à Berne déjà la veille et assister aux séances du Conseil des États et du Conseil municipal.

M. Carrara estime que le mieux serait de partir tous ensemble. Il aimerait aussi savoir si les participants devront payer eux-mêmes leur chambre d'hôtel.

Mme Bovy est d'accord qu'il serait mieux d'être tous ensemble, mais on ne peut pas imposer aux gens de partir la veille et de dormir à l'hôtel.

- **M. Vuissoz** a constaté que le container de l'école de La Plaine a été nettoyé et que l'odeur a bien disparu.

M. Carrara pense qu'il faudra s'assurer que l'odeur ne réapparaît pas avec l'arrivée des beaux jours, mais c'est une bonne nouvelle si cela se confirme. On pourra alors réfléchir à la manière d'utiliser ce container.

Mme Rivoire demande si le container pourrait être utilisé dans le cadre de la réfection du stade.

Plusieurs conseillers municipaux font remarquer qu'un container est difficile à déplacer.

M. Duchêne estime que la commission « aménagement » pourra discuter, en temps utile, de l'utilisation qui doit être faite de ce container.

Mme Jaquier lève la séance à 20h53.

La présidente



Marie-Pierre Jaquier

Une conseillère municipale



Marianne Leuppi

Le secrétaire



Roger Wyss